

## Formation continue -2023

 courriel : [sylvie.viger.infn@notaires.fr](mailto:sylvie.viger.infn@notaires.fr)

Thème	Intervenant	Dates	Inscription
L'assurance vie	Mme Botreau UNOFI	23 mars	<input type="checkbox"/>
Les structures d'exercice (Chambre des notaires de Gironde)	MM. Candelle et Brignon Inspecteur comptable Chambre des notaires de Gironde	5 avril	<input type="checkbox"/>
Les régimes matrimoniaux en Droit international privé	M. Fongaro Professeur à Bordeaux	8 juin	<input type="checkbox"/>
Le notaire et les régimes de protection	M. Plazy Professeur à Bordeaux	29 juin	<input type="checkbox"/>
L'entrepreneur individuel après la loi du 14/02/2022	M. Puygauthier Juriste	6 juillet	<input type="checkbox"/>
Les impacts de la réforme de la déontologie sur les inspections comptables	M. Candelle Inspecteur comptable	12 octobre	<input type="checkbox"/>
Personnes vulnérables et enfants handicapés	Mmes Botreau et Hagage UNOFI	16 novembre	<input type="checkbox"/>
Les servitudes	M. Plazy Professeur à Bordeaux	14 décembre	<input type="checkbox"/>

- Ces formations entrent dans le cadre de la formation continue des notaires prévues par la loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010 et décret n° 2011-1230 du 3 octobre 2011.

- Ces formations sont accessibles aux collaborateurs et aux notaires.

- La formation pourra être annulée s'il y a moins de 6 inscrits au plus tard 12 jours avant la date prévue.

- Une convention de formation, une attestation de présence et une facture vous seront adressées.

**Règlement :** par chèque uniquement à l'ordre de l'INFN

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront retenues.

N° d'activité : 11755803675

N°SIRET : 30213447300107

- ◆ Coût par formation : 200 € (non soumis à la TVA)

- ◆ Lieu : Chambre des Notaires ou INFN BDRDEAUX

◆ **Inscription :**

- ◇ Par mail : [sylvie.viger.infn@notaires.fr](mailto:sylvie.viger.infn@notaires.fr)

- ◇ Par courrier : 7 rue Mably - 33000 Bordeaux

- ◆ **Durée : 6 heures**

- ◆ **Horaires : 9h00-12h00 / 14h00-17h00**

**NOM - Prénom – Qualité :**